

Signature d'une convention de partenariat entre le Ministère de l'Economie et des Finances et la Caisse Marocaine des Retraites

Le Directeur des Affaires Administratives et Générales et le Directeur de la Caisse Marocaine des Retraites ont procédé le vendredi 21 mars 2014 à la signature d'une convention de partenariat.

Cette convention, qui s'inscrit dans le cadre des initiatives d'échange et de développement de la mutualisation des moyens entre administrations, vient s'ajouter à des conventions similaires qui ont été conclues avec d'autres organismes qui ont choisi d'abriter leurs archives au Centre d'archives relevant du Ministère de l'Economie et des Finances, en l'occurrence la Caisse Nationale des Organismes de prévoyance Sociale (CNOPS) et la Cour des Comptes.